

ZONES INONDABLES

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 23 AVR. 2001

Haut Vidourle

Communes de :
Bragassargues, Canales et Argentières, Conqueyrac, Laroque,
Logrian-Florian, Pompiignan, Quissac, St-Hippolyte du Fort, DELOUHE
St-Jean de Crieulon, St-Nazaire des Gardies, Sauve.

P. P. R.

Plan de Prévention des Risques

DOSSIER D'APPROBATION

Communes de Sauve (Ouest),
Bragassargues et Quissac (Nord-Est)
Plan de délimitation (1/10 000 ème)

Elaboration	02 août 1996	11 juin 1999	30 mai - 30 juin 2000	13 décembre 2000	
Procédure	Prescription	Consultation des services	Enquête publique	Consultation des conseils municipaux	Approbation

